

Organisme de formation enregistré sous le numéro 76311018931 et certifié Qualiopi pour la catégorie « Actions de formation »

Fiche descriptive de formation

Intitulé de la formation et formateur : « La prévention et la gestion des conflits dans les clubs sportifs » par Sandrine Cazals

Date et horaires : Mardi 2 avril 2024 : 9h-12h30 : visioconférence
Mardi 21 mai 2024 : 8h - 16h : présentiel

Durée : 10h30

Format et lieu : En distanciel et présentiel à la Maison des Sports, 190 rue Isatis 31670 LABÈGE.

Le CDOS 31 se réserve le droit de basculer la formation en visioconférence si le nombre de stagiaire est insuffisant.

Frais d'inscription : 70€

Cette action est financée par les fonds conventionnels de la branche du sport.

Restauration : Petit déjeuner et repas pris en charge par le CDOS 31 (pour la journée en présentiel).

Objectifs pédagogiques : La formation doit permettre aux participants de :

- Connaître et appréhender la roue des émotions ;
- Connaître son style de gestion dominante des conflits et son profil de communication interpersonnelle ;
- Identifier les notions de base de la communication non violente (émotion, besoin, communication) ;
- Utiliser les outils de communication assertive ;
- Connaître les stratégies de développement de l'empathie et de l'écoute active ;
- Connaître les bases de la communication non verbale (ETHall / proxémie).

Objectifs de la formation : À l'issue de la formation, les participants seront en capacité de :

Organisme de formation enregistré sous le numéro 76311018931 et certifié Qualiopi pour la catégorie « Actions de formation »

- Savoir repérer les situations pré-conflictuelles, collectives ou inter-individuelles et pouvoir mobiliser des outils pour les désamorcer ;
- Mieux comprendre les mécanismes des conduites agressives pour adopter des stratégies opérantes ;
- Permettre aux personnes de comprendre, décoder leurs propres états émotionnels, et de prendre du recul par rapport aux situations pouvant dériver sur un conflit ;
- Développer des compétences pour prévenir et gérer les situations de conflit et favoriser l'élargissement de sa palette de réponses face à aux situations difficiles à maîtriser.

Public concerné et prérequis¹ : Cette formation s'adresse aux bénévoles et aux salariés du mouvement sportif.

Prérequis : Avoir plus de 16 ans (autorisation parentale requise pour les mineurs) et prévoir une tenue confortable.

Programme :

Mardi 2 avril 2024 : Visioconférence

- 8h45 : Accueil du formateur et des stagiaires + petit déjeuner ;
- 9h : Introduction : Tour de table : présentation des stagiaires et du formateur puis évaluation des compétences et attentes des stagiaires par leur retour d'expérience ;
- 9h30 : Repérer la communication verbale et non-verbale
- 10h : Les clés de repérage et de compréhension : repérer les signes avant-coureurs de l'agressivité ;
- 10h30 : Anticiper les conduites agressives ;
- 11h : Disposer de cadres d'analyses et de clés pour comprendre les conduites agressives et identifier les personnalités ;
- 11h30 : Comprendre les attitudes en situation conflictuelle : domination, soumission, démission, discussion ;
- 12h : Comprendre les mécanismes de l'agressivité
- 12h30 : Fin de la première journée.

Mardi 21 mai 2024 : Présentiel

- 7h45 : Accueil du formateur et des stagiaires + petit déjeuner ;
- 8h : Les outils pratiques de gestion des émotions :
- 9h : L'incidence des différents états internes sur la perception des situations ;

¹ Les prérequis sont les préalables nécessaires ou indispensables pour bénéficier d'une prestation déterminée. L'absence de prérequis doit être mentionnée.

Organisme de formation enregistré sous le numéro 76311018931 et certifié Qualiopi pour la catégorie « Actions de formation »

- 10h : Disposer d'outils pratiques d'alphabétisation des émotions ;
- 11h : Permettre l'expression des émotions et des besoins associés avec les outils CNV et DISC, et la méthode de la « Pierre grise » ;
- 12h : Pause du midi
- 13h : Les réponses individuelles et collectives : Adapter ses réponses en fonction du moment : avant, pendant, après le conflit ;
- 13h30 : La triangulation de la relation : cadre règlement, contrat ;
- 14h : Apprendre à utiliser la position basse, les signes de reconnaissance et renforcer la qualité relationnelle et la valorisation des rôles ;
- 14h30 : Construire des stratégies positives de sortie de conflit ;
- 15h : Les réponses institutionnelles : cerner et définir les fonctions de chacun ;
- 15h30 : Intégrer du cadre et des règles institutionnels comme outil de travail et la notion de sanction et ses applications ;
- 16h : Fin de la formation.

Modalités d'inscription et délais d'accès : L'inscription se fait en ligne sur le site du CDOS 31 à la page formation <https://cdos31.org/formations/> ou directement via la plateforme hello asso : <https://www.helloasso.com/associations/cdos-31>.

Il est également possible de s'inscrire en appelant le CDOS 31 au 05 62 24 19 02 ou au 06 13 82 04 53.

L'inscription doit se faire au plus tard une semaine avant le début de la formation.

Contacts : Pour toute information complémentaire veuillez-vous rendre sur le site internet du CDOS 31 (<https://cdos31.org>) ou vous adresser au responsable de l'organisme de formation par téléphone au 06 13 82 04 53 ou par mail à l'adresse nils.duteilh@cdos31.org

Méthodes mobilisées et modalités d'évaluation :

- Moyens pédagogiques et techniques mis en œuvre :

La formation est réalisée en présentiel. Le formateur mobilise différentes méthodes pédagogiques, pratiques et théoriques, pour permettre au stagiaire d'acquérir les compétences visées.

La pédagogie utilisée par le formateur est adaptée au niveau des stagiaires.

Organisme de formation enregistré sous le numéro 76311018931 et certifié Qualiopi pour la catégorie « Actions de formation »

Les méthodes « magistrales »² et « démonstratives »³ sont privilégiées pour l'apprentissage des stagiaires débutants.

Utilisation d'outils interactifs.

Dans tous les cas, les méthodes « maïeutiques »⁴ et « expérientielles »⁵ sont utilisées pour répondre aux exigences d'application pratique des savoirs, savoir-faire et savoir-être.

Les moyens matériels mis à disposition du formateur par l'organisme de formation sont :

- Une grande salle pour réaliser les cours théoriques et les exercices pratiques ;
- Un écran géant pour la projection de contenus ;
- Un tableau ou paperboard.

Le matériel nécessaire sera mis à disposition.

- Modalités d'évaluation :

La formation comporte :

- Des évaluations formatives tout au long de la formation pour maîtriser les techniques enseignées (reproduction des gestes) ;
- Une évaluation certificative sur un cas concret en fin de formation (mise en situation).

Les évaluations porteront sur les compétences listées ci-dessus. Les critères de réussite sont : assister à la totalité de la formation et valider au moins un cas concret.

Auto positionnement des stagiaires par rapport à l'atteinte des objectifs à l'entrée et à la sortie de la formation + Enquête de satisfaction.

- Sanction de la formation :

La réalisation de la formation est sanctionnée par la délivrance d'un **certificat de réalisation de formation**.

Ce certificat atteste de l'acquisition des compétences visées par la formation.

² La méthode magistrale correspond à la transmission des connaissances par le formateur au stagiaire sous la forme d'un exposé.

³ La méthode démonstrative correspond à la présentation d'une opération par le formateur en montrant chacune des étapes de réalisation au stagiaire. Ce dernier apprend en reproduisant les mêmes gestes que le formateur.

⁴ La méthode maïeutique correspond à un questionnement du formateur qui va amener le stagiaire à construire lui-même ses propres connaissances en établissant des liens entre les différents éléments.

⁵ La méthode expérientielle repose sur le fait qu'un stagiaire ne peut acquérir des connaissances que s'il agit et se trompe. Il s'agit d'un apprentissage en conditions réelles.

Organisme de formation enregistré sous le numéro 76311018931 et certifié Qualiopi pour la catégorie « Actions de formation »

Ce certificat est délivré aux personnes qui ont **participé à toutes les phases de la formation**, et **participé une fois au moins à une activité d'application** (cas concret, exercice de simulation).

Modalités d'accueil :

- Horaires d'ouverture :

La Maison des Sport est ouverte du lundi au vendredi de 8h à 18h.

- Accessibilité :

La Maison des Sports est accessible en métro (ligne B, terminus Ramonville) puis bus (N°79), descendre à l'arrêt Rostand.

Elle est également accessible en voiture, direction Labège sortie n°19.

Elle est également accessible en train (TER C3), descendre à l'arrêt Labège-Innopole.

L'entrée se fait par la porte principale située à l'avant du bâtiment.

Un répertoire numérisé est enregistré sur une borne devant la porte d'entrée. Il faut sonner au « CDOS 31 » et le personnel viendra vous ouvrir et vous accueillir.

La formation a lieu au rez-de-chaussée dans la « salle de conférence ».

- Restauration :

Une salle de restauration, équipée d'un four et d'un micro-onde, est mise à disposition des stagiaires et formateurs.

Plusieurs restaurants sont également accessibles rapidement depuis la Maison des Sports.

Formation ouverte aux personnes en situation de handicap : Pour plus de renseignements, contactez la référente handicap :

Clara COMBES : Téléphone : 06 67 88 67 71 / Mail : clara.combes@cdos31.org

- Accessibilité :

La Maison des Sports est accessible aux personnes en situation de handicap.

Un ascenseur est accessible en entrant par la porte située sur la gauche de la Maison des Sports pour faciliter la mobilité des personnes en situation de handicap. Veuillez contacter le personnel référent pour lui indiquer votre heure d'arrivée afin qu'il soit présent pour vous ouvrir la porte.

Organisme de formation enregistré sous le numéro 76311018931 et certifié Qualiopi pour la catégorie « Actions de formation »

Les sanitaires respectent les normes en vigueur d'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite.

- **Modalités pédagogiques :**

Veuillez contacter le personnel référent pour lui indiquer le type de handicap dont vous êtes porteur (sensoriel (visuel, auditif), moteur...) afin de permettre au formateur d'adapter la formation et d'aménager le parcours.

Indicateurs de résultats : 14 formations réalisées par l'organisme de formation du CDOS 31 en 2022 – 114 stagiaires formés (aucune formation réalisée sur ce thème en 2022).

- Nombre de stagiaires en moyenne : 8
- Taux de satisfaction des stagiaires : 90%
- Taux d'abandon : 0%
- Taux d'obtention du certificat : 100%

Effectif : 6 à 15 personnes.

Le CDOS 31 se réserve le droit d'annuler la session si le nombre de participants est insuffisant.

Équivalences : Cette formation n'a pas d'équivalence avec un diplôme ou un titre inscrit au registre national des certifications professionnelles (RNCP) ou au registre spécifique (RS).